

mazars

2B, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset



18, rue de la Tuilerie
38170 Seyssinet-Pariset

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels IFRS

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

Société Anonyme

RCS Grenoble 452 830 664

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels IFRS

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

Aux membres du conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS (HRS) et en réponse à votre demande dans le cadre de la communication financière de vos comptes semestriels, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de HRS relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023, établis pour les besoins de votre communication financière et présentés conformément à la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous votre responsabilité. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.7 du rapport financier qui expose et confirme l'évaluation du risque relatif à la valeur recouvrable des créances clients.

Les commissaires aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset,

Le 30 avril 2024

DocuSigned by:

9E121A49E74144D...

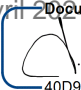
Bertrand Celse

Associé

BBM & Associés

Seyssinet-Pariset,

Le 30 avril 2024

DocuSigned by:

40D9605575F54D0...

Laurent Cohn

Associé

ETATS FINANCIERS ETABLIS EN NORMES IFRS RELATIFS A LA SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023

Etat de la situation financière

Bilan en milliers d'euros		31.12.2023	30.06.2023
Ecart d'acquisition		450	450
Immobilisations incorporelles	4.1	4 731	3 284
Immobilisations corporelles	4.2	31 484	27 235
Droits d'utilisation	4.2	1 362	1 461
Immobilisations financières	4.4	6 175	6 176
Impôts différés - actif	4.5	6 011	4 721
Actif non courant		50 214	43 327
Stocks et en-cours	4.6	2 156	3 816
Créances d'exploitation	4.7	46 236	36 172
Autres actifs courants	4.8	2 645	2 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.9	15 830	30 543
Actif courant		66 867	73 206
Total ACTIF		117 081	116 533
Capital	4.10	1 525	1 518
Primes liées au capital		68 206	68 206
Réserves		(8 720)	(4 956)
Résultat net Part du groupe		(4 955)	(4 872)
Capitaux propres part du groupe		56 055	59 897
Total des capitaux propres		56 055	59 897
Engagements retraite et assimilés	4.12	85	112
Endettement non courant	4.11	20 255	19 346
Dettes sur droit d'utilisation - Non courantes	4.10	960	1 040
Autres passifs non courants	4.14		1 374
Passif non courant		21 299	21 872
Provisions courantes	4.13	65	65
Endettement courant	4.11	3 041	1 632
Dettes sur droit d'utilisation - Courantes	4.11	477	486
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.14	18 585	17 306
Autres passifs courants	4.14	17 558	15 277
Passif courant		39 726	34 765
Total PASSIF		117 081	116 533

Compte de résultat

Etat du résultat net en milliers d'euros		2023.12	2022.12	2023.06
Chiffre d'affaires	5.1	12 835	10 897	30 082
Achats consommés	5.2	(8 488)	(8 180)	(23 190)
Charges externes	5.3	(2 951)	(1 849)	(4 317)
Charges de personnel	5.4	(4 689)	(3 759)	(7 420)
Impôts et taxes	5.5	(68)	(54)	(120)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	5.6	(1 156)	(622)	(2 561)
Autres produits et charges opérationnels courants	5.7	(1 988)	(48)	1 314
Résultat opérationnel courant		(6 504)	(3 615)	(6 212)
Produits opérationnels non courants	5.7	32	3	16
Charges opérationnelles non courantes	5.7	(154)	(1)	5
Autres produits et charges opérationnels non courants		(123)	3	20
Résultat opérationnel		(6 627)	(3 612)	(6 192)
Coût de l'endettement financier brut	5.8	(212)	(76)	(267)
Coût de l'endettement financier net		(212)	(76)	(267)
Autres produits et charges financiers	5.8	171	144	274
Résultat financier		(40)	69	7
Impôts sur les résultats	5.9	1 712	860	1 313
Résultat net des activités poursuivies		(4 955)	(2 684)	(4 872)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(4 955)	(2 684)	(4 872)
Résultat net (Part du groupe)		(4 955)	(2 684)	(4 872)
Ecart actuariels sur engagements de retraite		(3)	11	3
Moins-value réalisée sur titres		(948)		
Reprise perte latente		872		
Moins-value latente sur titres		(929)	(2 122)	(2 799)
Impôts différés		252	528	700
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts		(756)	(1 583)	(2 096)
RESULTAT GLOBAL		(5 711)	(4 267)	(6 968)

P&L

P&L en milliers d'euros	2023.12	2022.12	Variations
Chiffre d'affaires	12 835	10 897	1 938
Achats de production	(8 551)	(8 028)	(523)
Variation de stocks	(1 660)	4	(1 664)
Production immobilisée			
Marge Brute	2 624	2 874	(250)
<i>% MB / CA</i>	<i>20,44%</i>	<i>26,37%</i>	
Masse salariale économique	(5 480)	(4 143)	(1 336)
Locations (équipement)	(345)	(238)	(107)
Frais de déplacement	(246)	(152)	(93)
Autres frais généraux	(1 837)	(1 291)	(546)
Impôts et taxes	(68)	(54)	(14)
Autres produits et charges	3	12	(9)
EBITDA	(5 348)	(2 993)	(2 355)
<i>% EBITDA / CA</i>	<i>-41,67%</i>	<i>-27,46%</i>	
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	(155)		(155)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 124)	(622)	(502)
EBIT	(6 627)	(3 615)	(3 012)
<i>% EBIT / CA</i>	<i>-51,63%</i>	<i>-33,17%</i>	
Produits financiers	171	144	27
Charges financières	(212)	(76)	(136)
Résultat financier	(40)	69	(109)
Produits exceptionnels		3	(3)
Charges exceptionnelles		(1)	1
Résultat exceptionnel		3	(3)
Impôt sur les bénéfices	1 712	860	852
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé	(4 955)	(2 684)	(2 272)
<i>% CA</i>	<i>-38,61%</i>	<i>-24,63%</i>	

Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net Part du groupe	Capitaux propres part du groupe
30/06/2022	15 160 851	1 516	68 208	(3 062)	(234)	68 428
Affectation du résultat N-1				(234)	234	
Var. de capital en numéraire et souscrip	21 900	2	(2)			
Résultat					(4 872)	(4 872)
Autres éléments du résultat global				(2 099)		(2 099)
Acquisition plan AGA				434		434
Autres				5		5
30/06/2023	15 182 751	1 518	68 206	(4 956)	(4 872)	59 897
Affectation du résultat N-1				(4 872)	4 872	
Résultat					(4 955)	(4 955)
Var. de capital en numéraire et souscrip	64 700	6	(6)			
Plans AGA				1 953		1 953
Autres éléments du résultat global				(756)		(756)
Autres				(83)		(83)
31/12/2023	15 247 451	1 525	68 200	(8 714)	(4 955)	56 055

La ligne « Autres éléments du résultat global » est constituée principalement de l'évaluation des titres Gaussin et Haffner à leur juste valeur en application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Autres éléments résultat global (en milliers d'euros)	IFRS 9
Ecart actuariels sur engagements de retraite	(3)
Moins-value réalisée sur titres	(948)
Reprise perte latente	872
Moins-value latente sur titres	(929)
Impôts différés	252
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	(756)

Tableau des flux de trésorerie (TFT)

En milliers d'euros	2023.12	2023.06
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(9 118)	(667)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 427)	(16 229)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	1 831	12 769
Variation de la trésorerie	(14 713)	(4 126)

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En milliers d'euros	2023.12	2023.06
Résultat net total des entités consolidées	(4 955)	(4 872)
Dotations nettes aux amortis, dépr. et provisions	1 199	1 381
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(1 132)	(2 807)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	155	(14)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	14	(8)
CAF après coût de l'endettement financier	(4 719)	(6 319)
Coût de l'endettement financier	212	267
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	(1 712)	(1 313)
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	(6 220)	(7 365)
Variation du BFR	(2 898)	6 698
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION	(9 118)	(667)

Variation nette du BFR

En milliers d'euros	2023.12	2023.06
Incidence de la variation des stocks	1 660	(1 696)
Incidence de la variation des clients	(9 196)	(11 864)
Incidence de la variation des fournisseurs	1 279	12 424
Variation nette du BFR d'exploitation	(6 258)	(1 136)
Incidence de la variation des autres débiteurs	(17)	(792)
Incidence de la variation des autres créditeurs	3 198	8 619
Impôts différés	178	10
Variation nette du BFR hors exploitation	3 360	7 837
Variation nette du BFR	(2 898)	6 698

Flux nets de trésorerie générés par les activités d'investissement

En milliers d'euros	2023.12	2023.06
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 584)	(2 282)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 181)	(17 914)
Acquisitions autres immobilisations financières	(0)	(35)
Dettes et créances sur acq/cessions d'immobilisations	(662)	3 985
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1	17
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(7 427)	(16 229)

Flux nets de trésorerie générés par les activités de financement

En milliers d'euros	2023.12	2023.06
Émissions d'emprunts	3 115	14 402
Remboursements d'emprunts	(1 067)	(1 366)
Variation des intérêts payés	(212)	(267)
Variation nette des concours bancaires	(6)	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 831	12 769

Principe comptable-Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation. La trésorerie et équivalents, à l'ouverture et à la clôture mentionnée dans le tableau de flux, comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires courants

Note 1 : présentation générale de la société

1.1 Présentation générale

Créé en 2004, Hydrogen-Refueling-Solutions (HRS), anciennement TSM, est un groupe pionnier de la mobilité hydrogène en Europe. Fort d'un savoir-faire et d'une expérience uniques, HRS s'est engagé depuis plus de 10 ans sur la voie de la décarbonation des transports à travers la conception et la fabrication d'une gamme complète de stations de ravitaillement en hydrogène utilisables par tous types de véhicules à pile à combustible et parfaitement adaptées aux besoins d'un marché européen en forte croissance.

1.2 Evènements marquants

Au cours du premier semestre, le dynamisme commercial s'est traduit par :

- Un carnet de commandes supplémentaires de 7 stations
- Participation à la 28ème Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) en décembre 2023 à Dubaï
- L'inauguration de sa nouvelle filiale en Espagne, la première de l'entreprise française à international
- Le lancement de la HRSchool : une école de formation interne autour des métiers de l'hydrogène

La croissance du chiffre d'affaires semestriel de +18% s'élevant à 12,8 M€ a été portée par la montée en puissance de la production des stations 1 tonne/jour. L'activité de maintenance des stations installées a démarré au cours de ce semestre.

1.2.1. Attributions gratuites d'actions

Lors de sa réunion en date du 27 juillet 2023, le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 17 novembre 2022, a procédé à l'attribution gratuite de 71.000 actions ordinaires de la Société au profit de membres du personnel salarié de la Société.

1.2.2. Augmentations de capital – Acquisition définitive d'actions gratuites

Lors de sa réunion en date du 27 juillet 2023, le Conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 54.700 actions gratuitement attribuées le 27 juillet 2022. Par conséquent, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 5.470 euros par la création de 54.700 actions ordinaire nouvelles.

Le 6 octobre 2023, le Président Directeur Général de la Société a constaté l'attribution définitive de 10.000 actions ordinaires attribuées gratuitement le 6 octobre 2022. Par conséquent, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 1.000 euros par la création de 10.000 actions ordinaire nouvelles.

Au 31 décembre 2023, le capital social de la Société s'élevait à 1.524.745,10 euros, divisé en 15.247.451 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

1.2.3. Transfert du siège social

Lors de sa réunion en date du 4 octobre 2023, le Conseil d'administration a décidé de procéder au transfert du siège social de la Société au 283 Route des Lavières, 38800 Champagnier. Ce transfert a fait l'objet d'une ratification à l'occasion de l'Assemblée Générale en date du 17 novembre 2023.

1.2.4. Contrôle fiscal

Comme précisé dans les événements post-clôture du rapport financier annuel 2022/2023, la proposition de rectification du 04/08/2023 fait état d'une remise en cause du stock de déficit reportable de 2 M€ sur un total de 17 M€ existant au 30 juin 2023. L'impact porterait sur un impôt différé actif de 0,5 M€ antérieurement reconnu en résultat à la même date. À ce jour, la société est en cours de discussion avec l'administration fiscale sur ce point. Le risque maximum potentiel résulterait de l'annulation de 0,5 M€ d'impôts différés actifs qui se traduirait par une minoration du résultat sans impact sur l'EBITDA.

Aucune évolution à date n'est à constater.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Les objectifs de croissance décalés d'un an en cohérence avec le marché de l'hydrogène sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2023/2024 entre 31 M€ et 40 M€ ;
- Chiffre d'affaires 2024/2025 entre 45 M€ et 60 M€ ;
- Chiffre d'affaires 2025/2026 d'environ 85 M€

1.3.1. Attributions gratuites d'actions

Lors de sa réunion en date du 24 janvier 2024, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 17 novembre 2023, de procéder à l'attribution gratuite de 39.600 actions ordinaires de la Société au profit de membres du personnel salarié de la Société en date.

1.3.2. Augmentation de capital – Acquisition définitive d'actions gratuites

Lors de sa réunion en date du 24 janvier 2024, le Conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 38.600 actions gratuitement attribuées le 18 janvier 2023. Par conséquent, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 3.860 euros par la création de 38.600 actions ordinaire nouvelles.

A la date du présent rapport, le capital social de la Société s'élève à 1.528.605,10 euros, divisé en 15.286.051 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Note 2 : Base de préparation

2.1 Bases de préparation des comptes IFRS

Les présents comptes pour la situation semestrielle arrêtée au 31 décembre 2023 ont été établis, en application de la norme IFRS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023.

Ils sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et interprétées par l'IFRS Interpretations Committee et le Standard Interpretations Committee, au 31 décembre 2023.

Bien que ne répondant pas aux conditions d'application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, la société a choisi de fournir, sur une base volontaire, une information financière préparée selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

2.2 Base d'évaluation

Les comptes IFRS de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS :

- L'évaluation des frais de développement des stations à hydrogène, activés au regard des avantages économiques futurs attendus
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraites
- L'activation des impôts différés au titre des déficits reportables
- Les modalités d'application de la norme IFRS 16 dont notamment la détermination des taux d'actualisation et de la durée de location à retenir pour l'évaluation du passif de loyer de contrats disposant d'options de renouvellement ou de résiliation
- L'évaluation en juste valeur des titres de participation non consolidés

Note 3 : Principes et méthodes comptables

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne disponibles sur le site internet de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/commission/index_fr.

Nouvelles normes adoptées mais pas encore en vigueur :

Nouveaux textes IFRS	Date application UE (exercice ouvert à compter du)	Exercice de 1ère application dans les comptes IFRS de HRS
Amendements à IAS 16, IAS 37, IAS 41, IFRS 1 et IFRS 3	01/01/2022	30/06/2023

1.2 Base de préparation

Les comptes sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.3 Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultats des exercices présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations concernent :

- L'évaluation des frais de développement des stations à hydrogène, activés au regard des avantages économiques futurs attendus ;
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraites ;
- L'activation des impôts différés au titre des déficits reportables ;
- L'évaluation de la durée de location et des baux pour l'application de la norme IFRS 16 (contrats de location) ;
- Le crédit d'impôt innovation.

1.4 Principes comptables

Les principes comptables sont directement présentés dans les notes afférentes auxquels ils se rapportent afin d'améliorer la lecture des comptes.

1.5 Périmètre

La société HRS ne dispose plus de filiales consolidées.

Raison sociale	Pays	Méthode de consolidation
HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS	France	Société mère

3.6 Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel suit la performance de la Société au niveau global. L'application de la norme IFRS 8 conduit la Société à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel.

3.7 Politique de la société en matière de gestion des risques financiers

3.7.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'une trésorerie et équivalents de trésorerie d'un montant de 15.83 M€.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estime ne pas être confrontée à un tel risque à court terme. Elle disposait de la trésorerie disponible pour faire face à ses besoins au cours des 12 mois suivants la clôture.

3.7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions liées au crédit clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux dépôts auprès des banques et des institutions financières n'est pas jugé significatif, la Société n'ayant des liquidités et des placements qu'avec des banques de premier rang. Le risque de crédit lié au crédit clients est jugé maîtrisé par la Société, le portefeuille clients étant essentiellement composé de grands acteurs industriels français

3.7.3 Risque de taux d'intérêt

La Société n'est pas exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt, l'ensemble de emprunts étant à taux fixes.

3.7.4 Risque de change

L'ensemble des transactions opérationnelles de la Société est libellé en euros. La Société n'est pas soumise au risque de change à ce jour.

Note 4 : Notes complémentaires au bilan

4.1.0 Ecart d'acquisition

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée relative à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise.

Le groupe HRS évalue et comptabilise à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

- D'une part le prix d'acquisition de l'entreprise acquise auquel est ajouté le montant des intérêts minoritaires dans l'acqise
- D'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise. La société a absorbé la société AEI acquise sur l'exercice par transmission universelle de son patrimoine (TUP). Cette TUP a généré un mali de 356 K€. L'acquisition d'AEI permet des synergies de compétences ce qui a pour conséquences de maîtriser et sécuriser le savoir-faire en limitant la dépendance externe. L'avantage économique en découlant est de dégager une marge supérieure en internalisant le processus de fabrication. Sur cette base l'écart d'acquisition a été maintenu dans les comptes.

4.1 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Frais de développement	4 059	4 059			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets,	229	532		(101)	405
Fonds commercial	29	29			
Autres immobilisations incorporelles	43	21	13	(36)	
Immobilisations incorporelles en cours		1 570	1 570		
Immobilisations incorporelles	4 360	6 212	1 584	(137)	405

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Dotation	Diminution Cess Remb.	
Amortissements des frais de développement	(889)	(1 390)		(531)	
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(150)	(86)		(33)	97
Amortissements des autres immos incorp.	(37)	(5)		(3)	36
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 076)	(1 481)		(537)	133

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement. Les frais de développement sont des frais engagés pour développer les stations à hydrogène de 200 kg et 1 Tonne. Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des pertes de valeur cumulées. Ils sont amortis sur 3 ans.

Principes comptables - Immobilisations incorporelles

En application de la norme IAS 38, les frais de développement sont initialement évalués à leur coût, diminués des éventuels crédits d'impôt afférents, puis amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les frais de développement sont ainsi immobilisés lorsque les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet,
- Intention de d'achever le projet,
- Capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres permettant d'achever le projet,
- Capacité à évaluer de façon fiables les dépenses rattachées à l'actif.

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont toujours remplis.

4.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentation n Inv Emp	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Terrains		1 815			1 815
Constructions		23 441	95		23 346
Installations techniques, matériel & outillage	2 643	2 769	151	(25)	
Matériel de bureau	749	424	35	(380)	20
Matériel de transport	56	54	(2)		(0)
Matériel informatique	614	1 385	629	(144)	286
Immobilisations corporelles en cours	23 977	3 146	3 554		(24 385)
Avances et acomptes s/immo. corp.	770	0	717		(1 486)
Immobilisations corporelles	28 807	33 035	5 181	(549)	(405)

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Dotation	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Amortissements des constructions		(283)	(283)		
Amortissements install tech. matériel & outil.	(693)	(776)	(106)	23	
Amortissements du matériel de bureau	(431)	(194)	(28)	264	
Amortissements du matériel de transport	(54)	(54)			0
Amortissements du matériel informatique	(276)	(243)	(77)	110	
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 454)	(1 550)	(495)	398	0

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentatio n Inv Emp	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Droit d'utilisation de biens immobiliers	2 710	2 710			
Droit d'utilisation installations techniques	81	81			
Droit d'utilisation autres actifs corporels	835	970			135
Droit d'utilisation	3 626	3 761			135
<i>Dont locations IFRS 16:</i>	3 626	3 761			135

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Dotation	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Amortissement droit d'utilisation de biens immobiliers	(1 714)	(1 865)	(151)		
Amortissement droit d'utilisation installations techniques	(81)	(81)			
Amortissement droit d'utilisation autres actifs corporels	(369)	(453)	(121)		37
Amortissements des droits d'utilisation	(2 164)	(2 399)	(272)		37
<i>Dont locations IFRS 16 :</i>	(2 164)	(2 399)	(272)		37

Principes comptables - Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe n'a incorporé aucun coût d'emprunt. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle et d'une éventuelle dépréciation à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations générales, techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 15 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 7 ans
- Mobiliers : 10 ans

IFRS 16 « Contrats de location », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, impose au preneur, lorsque celui-ci contrôle l'actif, la comptabilisation :

- D'un passif locatif pour la valeur actualisée des loyers futurs,
- D'un actif correspondant au droit d'utilisation.

Chaque paiement au titre des contrats est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû.

Les biens loués sont essentiellement les bâtiments utilisés par la Société pour son activité, du matériel industriel et des véhicules.

Le taux d'actualisation retenu est le taux marginal d'endettement, taux que la Société aurait à payer pour emprunter sur une durée et avec une garantie similaire.

4.3 Dépréciation des actifs non financiers

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Dotation	Reprise	Autres variations
Dépréciations sur du matériel de bureau	(95)			95	
Dépréciations sur du matériel informatique	(23)			23	
Dépréciations des immobilisations corporelles	(118)			118	

Principes comptables – Dépréciation des actifs

Dans le cadre de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel la Société organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne

4.4 Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb.	Autres variations
Titres immobilisés non courants	6 046	6 046	0		
Dépôts et cautionnements versés	130	129		(1)	
Immobilisations financières	6 176	6 175	0	(1)	

Actifs et passifs financiers non dérivés

Actifs et passifs financiers non dérivés

Les actifs et passifs financiers sont présentés en « non courants » exceptés ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en « actifs courants », en « équivalents de trésorerie » ou en « passifs courants » selon les cas.

Les actifs financiers non dérivés comprennent :

- les actifs financiers non courants,
- les actifs financiers courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, et la trésorerie.

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers :

Conformément à la norme IFRS 9 « instruments financiers », les actifs financiers sont classés à la juste valeur ou au coût amorti, y compris pour les actifs financiers qui comportent un dérivé. Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte est comptabilisé en capitaux propres.

4.5 Autres actifs d'impôts non courants

En milliers d'euros	2023.12		2023.06	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat fiscal déficitaire	18 608	4 652	13 077	3 269
Retraitement locations	75	19	65	16
Retraitement engagements retraites	85	21	112	30
Retraitement juste valeur titres	5 276	1 319	4 271	1 067
Retraitement AGA (Retraité en OCI)			1 359	340
Total	24 044	6 011	18 883	4 721

Principes comptables – Impôt

Conformément à la norme IAS 12, « Impôt sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfiques futurs imposables sur lesquelles la différence temporelle correspondante pourra être imputée.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux sont reconnus quand il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible. Compte-tenu des perspectives bénéficiaires de la Société, les déficits fiscaux sont activés.

4.6 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	31.12.2023			30.06.2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Stocks M fournitures et aut. Approvisionnements	1 446		1 446	1 040		1 040
Produits intermédiaires finis	709		709	2 776		2 776
Stocks et en-cours	2 156		2 156	3 816		3 816

Règle comptable - Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise. Les stocks et en cours de production sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle, selon une approche au cas par cas, au regard de la qualité des produits, à la date de clôture de l'exercice.

4.7 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31.12.2023			30.06.2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	868		868	8		8
Clients et comptes rattachés	46 616	(1 248)	45 368	37 420	(1 248)	36 172
Créances d'exploitation	47 484	(1 248)	46 236	37 427	(1 248)	36 180

Le chiffre d'affaires sans droit immédiat à facturation, soit en raison de jalons de facturation non atteints, soit en lien avec des conditions particulières accordées à un client qui a déclenché des ordres de démarrage en avance de phase, est reconnu à l'avancement.

Règle comptable – Clients et comptes rattachés

Les créances client sont revues périodiquement par la Direction qui procède à l'évaluation de la valeur recouvrable des créances.

Les créances commerciales et autres créances liées à l'activité opérationnelle sont comptabilisées au coût amorti qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale, diminuée des pertes de valeur éventuelles enregistrées dans un compte spécifique de dépréciation compte-tenu des échéances de paiement généralement de 60 jours.

Au 31 décembre 2023, la société HRS comptabilise, au titre de ses créances clients, un total de factures d'un montant de 27M€ TTC, attribuables principalement à deux clients : le premier pour 16M€ TTC et le second pour 8M€ TTC. Ces derniers ont passé des commandes fermes pour des stations d'avitaillement en hydrogène auprès de la société HRS en 2022 et 2023.

À la date de ce rapport financier, la société HRS est en négociation avec ses deux clients concernant l'exécution de l'accord-cadre conclu avec chacun d'entre eux. Les deux clients ont principalement demandé à la société HRS de renégocier les jalons contractuels de paiement desdites stations d'avitaillement en hydrogène afin de mieux aligner leurs obligations financières envers la société HRS avec les financements dont ils entendent chacun bénéficier.

Cette démarche de renégociation a pour objet de faciliter la gestion de trésorerie des clients de la société HRS, tout en assurant la continuité de sa production.

Il est important de souligner que pour sa part, la société HRS a respecté ses obligations contractuelles. Ainsi, la société HRS a notamment déjà procédé à la commande des composants nécessaires à la fabrication des stations d'avitaillement en hydrogène commandées et a débuté leur assemblage ; ce conformément aux dispositions de chacun des accords-cadres précités.

S'agissant de la relation entre la société HRS et le premier client concerné, à la requête de ce dernier, les parties ont initié des discussions relatives à des modifications à apporter aux conditions de paiement prévues contractuellement.

Concernant le second client, à la demande de ce dernier, des échanges sont en cours concernant le périmètre de l'accord-cadre ratifié par les parties et les délais de paiement des stations d'avitaillement en hydrogène.

Les discussions progressent avec ces deux clients, la société HRS demeurant déterminée à parvenir à des solutions qui soutiennent les intérêts des parties. Ces démarches démontrent l'engagement

de la société HRS à assurer la gestion efficace de ses créances clients, tout en préservant les relations avec ses partenaires.

Fort de ces constats, et à l'appui des échanges avec nos conseils, nous estimons qu'à date de cet arrêté, il n'y a pas lieu de constater un risque avéré sur la non recouvrabilité de ces créances.

L'application d'IFRS 15 a conduit à la reconnaissance au bilan d'actifs sur contrats.

4.8 Autre actifs courants

En milliers d'euros	31.12.2023			30.06.2023		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	868		868	8		8
Clients et comptes rattachés	46 616	(1 248)	45 368	37 420	(1 248)	36 172
Créances d'exploitation	47 484	(1 248)	46 236	37 427	(1 248)	36 180
Créances fiscales hors IS	2 187		2 187	2 219		2 219
Etat Impôt sur les bénéfices	230		230	112		112
Comptes courants				3		3
Autres créances	18		18	84		84
Actifs sur contrat						
Charges constatées d'avance	211		211	251		251
Autres actifs courants	2 645		2 645	2 668		2 668
Actif circulant	50 129	(1 248)	48 882	40 095	(1 248)	38 848

4.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023
VMP - Equivalents de trésorerie	2 155	896
Disponibilités	28 107	14 468
Intérêts courus non échus s/ dispo.	324	466
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie	(43)	0
Trésorerie nette courante	30 543	15 830
Concours bancaires dettes	6	
Trésorerie nette non courante	(6)	
Trésorerie nette	30 537	15 830

Principes comptables – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes bancaires et de placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Les découverts bancaires sont présentés dans le passif courant. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers.

Conformément à la norme IFRS 9 « instruments financiers », les actifs financiers sont classés à la juste valeur ou au coût amorti, y compris pour les actifs financiers qui comportent un dérivé. Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte est comptabilisé en capitaux propres.

4.10 Capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de la Société s'élève à 1.524.745,10 euros, divisé en 15.247.451 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Les mouvements sur le premier semestre au 31 décembre 2023 des actions auto détenues peuvent être synthétisés comme suit (montants mentionnés en euros) :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2023
Nombres de titres achetés	71 769	122 315
Valeur des titres achetés	1 283 989	2 582 504
Prix unitaire moyen	18	21
Nombre de titres vendus	63 493	122 739
Valeur des titres vendus à l'origine	1 246 349	2 562 350
Prix de ventes des titres vendus	1 120 191	2 565 118
Plus ou moins-value	(126 158)	2 768
Nombres de titres annulés		
Nombres de titres	28 899	20 623
Valeur d'origine des titres	464 443	426 803

4.11 Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb.
Emprunts auprès établis. de crédit	19 346	20 255	909	
Endettement non courant	19 346	20 255	909	
Emprunts auprès établis. de crédit	1 625	3 026	2 206	(805)
Intérêts courus sur emprunts	1	15	14	
Endettement courant	1 632	3 041	3 129	(805)

En milliers d'euros	31.12.2023	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit	20 255		2 806	2 499	2 415	2 064	10 470
Endettement non courant	20 255		2 806	2 499	2 415	2 064	10 470
Emprunts auprès établis. de crédit	3 026	3 026					
Intérêts courus sur emprunts	15	15					
Endettement courant	3 041	3 041					

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023	Augmentation Inv Emp	Diminution Cess Remb.
Dettes sur droit d'utilisation - Non courantes	1 040	960	151	
Dettes sur droit d'utilisation - Courantes	486	477	20	(260)
Dettes de location	1 526	1 437	171	(260)

En milliers d'euros	31.12.2023	N+1	N+2	N+3	N+4
Dettes sur droit d'utilisation - Non courantes	960		460	459	41
Dettes sur droit d'utilisation - Courantes	477	477			
Dettes de location	1 437	477	460	459	41

Principe Comptable – Passifs financiers

Actifs et passifs financiers non dérivés

Les actifs et passifs financiers sont présentés en « non courants », exceptés ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en « actifs courants », en « équivalents de trésorerie » ou en « passifs courants » selon les cas.

Les passifs financiers courants et non courants comprennent les emprunts bancaires, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres passifs financiers comprennent les emprunts, les découverts bancaires, les dettes fournisseurs et autres crédateurs.

4.12 Provisions pour engagements de retraite

En milliers euros	Engagement de retraite
Au 30/06/2022	(120)
Entrée de périmètre	
Dotations	
Reprises	6
Pertes et gains actuariels	3
Au 30/06/2023	(112)
Entrée de périmètre	
Dotations	
Reprises	30
Pertes et gains actuariels	(3)
Au 31/12/2023	(85)

Principes comptable – Provisions pour engagements de retraite

La loi française exige, le cas échéant, le versement d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

Les droits sont uniquement acquis pour les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les engagements sont évalués selon la norme IAS 19 révisée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués en tenant compte de paramètres démographiques et économiques. Ils sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation basé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, le coût des services rendus et le coût des services financiers sont présentés en résultat opérationnel. Les écarts actuariels générés par la révision des hypothèses sont enregistrés en réserves en autres éléments du résultat global.

Les hypothèses retenues pour l'estimation de l'engagement sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1%
- Taux de charges sociales patronales : 45%
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016

4.13 Autres provisions à long terme

Provisions pour garanties

La société n'a pas octroyé de garanties au titre des chantiers réalisés.

Provisions pour pertes à terminaison

Dans le cas où une affaire fait apparaître un résultat prévisionnel déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée pour couvrir l'ensemble de la perte prévisionnelle. La société n'a pas identifié de contrats déficitaires.

Provisions pour litiges

Au 31 décembre 2023, la société HRS a conservé une provision pour risque dans le cadre d'un litige suite à des défaillances dans l'exécution d'une commande par la société AEI au cours des exercices précédents. La provision est inscrite dans les comptes pour 65 K€.

Passifs éventuels

La Société accorde une garantie constructeur sur les stations de ravitaillement en hydrogène. En l'absence d'historique, la Société n'est pas en mesure d'estimer les coûts de la garantie à venir de manière fiable. Par ailleurs, les principaux organes composant la station, et susceptibles de présenter un défaut sont eux-mêmes couverts par la garantie des fournisseurs. La Société estime donc que le risque d'activation de la garantie par un client serait limité et n'aurait pas d'impact significatif sur ses comptes. Sur la base de ces éléments, la Société a considéré la garantie comme un passif éventuel.

Règle comptable – Autres provisions à long terme

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources à l'égard de ce tiers. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible et que l'impact est non significatif.

4.14 Dettes fournisseurs et autres dettes

En milliers d'euros	30.06.2023	31.12.2023
Dettes sociales	1 359	
Charges à payer	15	
Autres passifs non courants	1 374	
Dettes fournisseurs	17 306	18 585
Avances acomptes reçus sur commandes	296	485
Fournisseurs et comptes rattachés	17 602	19 070
Dettes sociales	1 498	1 490
Dettes fiscales hors IS	6 906	7 963
Comptes courants groupe		159
Dettes s/ acquis. d'actifs	3 985	3 323
Autres dettes	4	10
Produits constatés d'avance	2 588	4 129
Autres passifs courants	14 981	17 073
Total	33 956	36 143

En milliers d'euros	31.12.2023	N+1	N+2	N+3	N+4
Dettes fournisseurs	18 585	15 829	2 755		
Avances acomptes reçus sur commandes	485	485			
Dettes d'exploitation	19 070	16 314	2 755		
Dettes sociales	1 490	1 490			
Dettes fiscales hors IS	7 963	7 963			
Comptes courants groupe	159	159			
Dettes s/ acquis. d'actifs	3 323	3 323			
Autres dettes	10	10			
Produits constatés d'avance	4 129	4 032	46	46	5
Autres passifs courants	17 073	16 976	46	46	5
Total	36 143	33 290	2 801	46	5

Note 5 : Notes complémentaires au compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	12 835	10 897
Dont stations	10 913	9 233
Dont tuyauterie industrielle	1 922	1 655

Principe Comptable – Revenus

La Société reconnaît le produit de ses activités ordinaires conformément aux principes posés par la norme IFRS 15.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement quand :

- Le bien vendu n'a pas d'usage alternatif,
- La Société dispose d'un droit irrévocable à paiement au titre des travaux réalisés à date en cas de résiliation pour une raison autre qu'un défaut de performance de HRS.

La méthode de mesure de l'avancement retenu par la Société est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date rapporté à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Le chiffre d'affaires comptabilisé qui n'a pas encore donné lieu à facturation est enregistré en actifs sur contrat à la clôture.

5.2 Achats consommés

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Achats d'études et prestations de services	(330)	(307)
Autres achats	(47)	(19)
Achats non stockés de matières et fournitures	(343)	(152)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(8 175)	(7 703)
Var. stocks mp fournit. & autres appro.	406	
Achats consommés	(8 488)	(8 180)

5.3 Charges externes

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Sous-traitance	(64)	(85)
Redevances de crédit-bail	(19)	(11)
Locations immobilières et charges locatives	(51)	(66)
Locations mobilières et charges locatives	(326)	(196)
Entretien et réparations	(125)	(87)
Primes d'assurances	(109)	(76)
Autres services extérieurs	(91)	39
Personnel détaché et intérimaires	(791)	(384)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(487)	(559)
Publicité publications relations publiques	(329)	(135)
Transport	(191)	(59)
Déplacements missions et réceptions	(246)	(152)
Frais postaux et frais de télécommunications	(49)	(23)
Frais bancaires	(44)	(24)
Autres charges externes	(30)	(31)
Charges externes	(2 951)	(1 849)

5.4 Charges de personnel et effectifs

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Rémunérations du personnel	(3 395)	(2 774)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(1 267)	(966)
Autres charges de personnel	(27)	(18)
Charges de personnel	(4 689)	(11 178)
Cadres	51	30
Non cadres	71	38
Total effectif salariés	122	68

Conformément à la norme IFRS 2, l'impact en charges des plans d'attributions gratuites d'actions s'élève à 1,25 M€ hors forfait social. Les impacts respectifs des plans d'AGA sur le semestre sont les suivants :

- AGA 22/4= 97 K€
- AGA 22/5= 54 K€
- AGA 23 1/2/3= 464 K€
- AGA 23/4= 542 K€
- AGA 23/5= 89 K€

5.5 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(48)	(33)
Autres impôts et taxes	(20)	(21)
Impôts et taxes	(68)	(54)

Principes Comptables – Impôts

Les impôts sur le résultat comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. Les charges et les produits d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat sauf s'ils se rattachent à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres auquel cas ils sont comptabilisés en capitaux propres.

La Société a par ailleurs considéré que la CVAE française présentait des caractéristiques entrant dans le champ d'application de la norme IAS 12. Conformément aux dispositions d'IAS 12, le montant total de la charge relative à la CVAE est présenté sur la ligne « impôts » du compte de résultat.

5.6 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles		(266)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 032)	(104)
Dot./Prov. engagements de retraite		(1)
Dot./Amt. & Dépr. sur droit d'utilisation d'actifs corporels	(272)	(251)
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	118	
Rep./Prov. engagements de retraite	30	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 156)	(622)

5.7 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Autres charges	(146)	(71)
Production stockée	(2 066)	4
Subventions d'exploitation	217	5
Autres produits	6	2
Transferts de charges d'exploitation	3	12
Autres produits et charges opérationnels courants	(1 988)	(48)

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Produits de cession d'immo. corp.		3
Subv. invest. virées au résuit de l'ex.	32	
Produits opérationnels non courants	32	3
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(0)	(1)
VNC des immo. incorp. cédées	(4)	
VNC des immo. corp. cédées	(151)	
Autres charges non courantes	1	
Charges opérationnelles non courantes	(154)	(1)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(123)	3

5.8 Résultats financiers

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	(212)	(76)
Coût de l'endettement financier net	(212)	(76)

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Autres produits financiers	171	144
Autres produits et charges financières	171	144

5.9 Impôts

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur les bénéfices	23	(12)
Impôts différés	1 689	872
Impôts sur les résultats	1 712	860

5.10 Résultat par action

	2023.12	2022.12
Résultat net en K€	(4 955)	(2 684)
Nombre moyen d'actions pondéré - Résultat de base	15 247 451	15 160 851
Nombre moyen d'actions pondéré - Résultat dilué	15 357 051	15 160 851
Résultat de base par action en €	(0.33)	(0.18)
Résultat dilué par action en €	(0.32)	(0.18)

Principe Comptable – Résultat par action

Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33. L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

- RNPA : résultat net part de la Société rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice.
- RNPA dilué : résultat net part de la Société rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions et aux plans d'attribution d'actions gratuites.

Note 6 : Autres informations

6.1 Parties liées

En milliers d'euros	2023.12	2022.12
Locations immobilières	(178)	(160)
Autres produits financiers		8
Autres créances	3	834

Conformément à la norme IAS 24, la Société communique les transactions réalisées entre parties liées. Les transactions avec les parties liées concernant les opérations commerciales et financières réalisées entre la Société, sa société mère la Holding HR et ses sociétés sœurs les SCI HR, HR2 et HR3.

Les transactions avec les parties liées concernent :

- La sous-location commerciale des locaux utilisés par la Société. Cette sous-location est réalisée par la holding HR,
- La refacturation de prestations de direction fournies par la holding HR,
- La convention de trésorerie liant la Société avec sa société mère la Holding HR et les SCI HR, HR2 prévoyant la possibilité aux bénéficiaires de la convention de conclure entre elles des prêts et avances de trésorerie, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

6.2 Rémunérations des principaux dirigeants

Le PDG est rémunéré directement par la société.

6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	2023.12	2022.12
Honoraires HT facturés au titre du contrôle légal des comptes	45	22
Honoraires HT facturés au titre des autres prestations de services	3	6
Honoraires des commissaires aux comptes	48	28

6.4 Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 2023.12
CIC	300	Mars-25	Nantissement de fonds de commerce / Caution BPI 40%	83
Crédit Coopératif	300	avr.-25	Nantissement de fonds de commerce / Caution personnelle du dirigeant à hauteur de 58 K€ / Caution FEI et SOMUDMEC de 89 K€ chacun	51
Crédit Coopératif	300	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	142
BRA	150	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	71
CIC	375	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	177
BNP	90	avr.-26	Garantie de l'Etat français 90%	43
BPI	200	Août-26	Garantie de l'Etat français 90%	110
CRCA	220	avr.-27	Garantie de l'Etat français 90%	129
BPI	100	Mars-29	Caution BPI	100
BPI	1 000	Mars 29	Caution BPI/FEI	1 000
BPI	1 000	Mai 25	Caution BPI	500
Crédit Coopératif	4 000	Fév.37	Hypothèque conventionnelle de 4 M	3 928
CIC	4 000	Fév.37	Hypothèque conventionnelle de 4 M	4 000
BNP	4 000	Fév.37	Hypothèque conventionnelle de 4 M	3 928
BRA	4 000	Fév.37	Hypothèque conventionnelle de 4 M	4 000
Crédit Coopératif	600	Juin 30	Caution SOMUDIMEC 50%	556
CA	610	Juin 30	Caution BPI 40%/Nantissement de fonds de commerce	559
SG	820	Juin 28	Caution BPI 40%/Nantissement de fonds de commerce	732
CA	330	Juin 30	Caution BPI 40%	295
Crédit Coopératif	330	Juin 28	Caution SOMUDIMEC 50%	309
BNP	820	Aout 28	Nantissement de fonds de commerce	769
CIC	1 000	Nov 28	Aucune garantie	1 000

Autres engagements reçus

Banque	Nature des garanties reçus	Montant
CIC	Factoring	40
Société générale	Caution de retenue de garantie chantier client cessant de produire ses effets à l'expiration d'une année après l'achèvement des travaux	61
BNP	Cautions et avals	339

Contrats de stocks sécurisés

La Société a signé en juin 2022 un contrat de stock sécurisé avec Burckhardt, fabricant de compresseurs. Ce contrat prévoit d'une part l'engagement de Burckhardt de porter un stock tampon de compresseurs disponibles à un prix fixe pendant 2 ans et d'autre part l'engagement de la Société de payer la totalité de ce stock dans les 12 mois qui suivent sa mise à disposition.

Au 31 décembre 2023, ce stock sécurisé représente un engagement estimé à 3 M€. Par ailleurs, la Société est en négociation des contrats de stocks sécurisés avec les fournisseurs de ses principaux composants. Ces contrats auront pour vocation à couvrir les besoins pour la production de stations entre 2024 et 2025.